

Informations de base	
2024/2993(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la situation des droits de l'homme au Kirghizstan, en particulier le cas de Temirlan Sultanbekov	
Subject	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique	
Kirghizstan	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/12/2024	Débat en plénière		
19/12/2024	Décision du Parlement	T10-0073/2024	Résumé
19/12/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2993(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150 Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0222/2024	16/12/2024	
Proposition de résolution		B10-0224/2024	16/12/2024	
Proposition de résolution		B10-0225/2024	16/12/2024	
Proposition de résolution		B10-0227/2024	16/12/2024	
Proposition de résolution		B10-0228/2024	16/12/2024	
Proposition de résolution		B10-0230/2024	16/12/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0073/2024	19/12/2024	Résumé

Résolution sur la situation des droits de l'homme au Kirghizstan, en particulier le cas de Temirlan Sultanbekov

2024/2993(RSP) - 19/12/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 492 voix pour, 28 contre et 41 abstentions une résolution sur la situation des droits de l'homme au Kirghizstan, en particulier le cas de Temirlan Sultanbekov.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et The Left.

La résolution s'inquiète de l'arrestation et de la détention de Temirlan Sultanbekov, leader du parti social-démocrate du Kirghizstan (SDK), et d'autres responsables du parti, qui ont été accusés d'avoir acheté des voix avant les élections municipales de novembre 2024. La seule preuve présentée était un enregistrement audio d'origine inconnue. Le SDK a démontré que les paiements effectués dans le cadre de sa campagne étaient transparents. Sultanbekov a entamé une grève de la faim et son état de santé s'est détérioré. En outre, la commission électorale de Bichkek a écarté les candidats municipaux du parti à Bichkek.

En outre, la résolution met en évidence le déclin général des normes démocratiques et des droits de l'homme au Kirghizstan, y compris la répression des médias indépendants, des journalistes et des blogueurs, ainsi que la persécution politique croissante.

Le Parlement est préoccupé par les raisons douteuses de la détention de Temirlan Sultanbekov et d'autres militants pro-démocratie au Kirghizstan et par la possible motivation politique de l'affaire criminelle à leur encontre. Il demande instamment au Kirghizstan de :

- libérer M. Sultanbekov et d'autres responsables du parti et d'adopter des mesures alternatives à la détention;
- mettre fin à sa campagne d'intimidation et de persécution juridique à l'encontre des partis d'opposition, des médias indépendants et des journalistes. Les députés sont préoccupés par l'adoption d'une loi sur les «agents étrangers» calquée sur celle de la Russie;
- abandonner toutes les charges contre les défenseurs des droits de l'homme, y compris Makhabat Tazhibek Kyzzy, Azamat Ishenbekov, Aktilek Kaparov et Ayke Beiskeeva, journalistes des chaînes Temirov Live et Ait Ait Dese;
- respecter les droits de l'homme et défendre les normes démocratiques et les libertés fondamentales dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'UE et le Kirghizstan et du système de préférences généralisées plus (SPG +).